

POETIQUES COMPAREES

Les récits du « je » dans la littérature caribéenne : entre autobiographie et ethnographie

I. L'autobiographie dans la littérature occidentale

Pour Philippe Lejeune dans *L'autobiographie en France*¹ : « L'autobiographie n'a rien d'éternel : c'est un phénomène propre à l'Europe occidentale, qui a à peine deux siècles d'existence ; elle n'a rien non plus d'essentiel : comme la plupart des « genres » littéraires, elle est simplement le lieu géométrique des textes répondant à certaines conditions de forme, de sujet et de mode de production ; c'est donc une catégorie complexe et instable ».

S'il est courant de faire remonter les débuts « officiels » de l'autobiographie à la fin du XVIIIème siècle, à la publication des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau (vers 1770), il convient néanmoins de signaler qu'il existe des textes qui pourraient être rangés dans cette catégorie, même s'ils ne sont pas conformes au modèle théorique. Nous pensons en particulier aux *Confessions* de saint-Augustin. Cependant, si la distinction entre ces genres d'« écriture du soi » et l'autobiographie peut s'avérer pertinente, c'est sans doute que l'autobiographie commence véritablement à partir du moment où il y a des lecteurs susceptibles de s'intéresser à la vie des hommes qui ne sont pas des « grands hommes ». Avant, il y avait surtout des « mémoires » (grandeur du passé historique d'un homme public) et des confessions (repentance d'un pécheur devant servir de miroir aux autres pécheurs).

Quelle définition Lejeune donne-t-il de l'autobiographie ?

« Définition : nous appelons autobiographie le récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. Cette définition met en jeu des éléments qui appartiennent à trois catégories différentes :

I. La forme du langage :

a) récit ;

b) en prose.

2. Le sujet traité : vie individuelle, histoire d'une personnalité.

3. La situation de l'auteur :

a) identité de l'auteur, du narrateur et du personnage

b) perspective rétrospective du récit² ».

Le développement de l'autobiographie à la fin du XVIIIème siècle correspond aussi à la découverte de la valeur de la personne, mais aussi à une certaine conception de la personne : la personne s'explique aussi par sa genèse dans l'enfance et l'adolescence.

¹ Philippe LEJEUNE, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1998 (1^{ère} éd. 1971), p. 9. Pour examiner la différence entre « autobiographie » et « journal intime », voir : Alain GIRARD, *Le journal intime*, Paris, P.U.F., 1963.

² *Ibid.*, p. 10.

Comme le dit Lejeune, « écrire son autobiographie, c'est essayer de saisir sa personne dans sa totalité, dans un mouvement récapitulatif de synthèse du moi³ ».

Le pacte autobiographique

L'identité de l'auteur, du narrateur et du personnage est un des fondements du pacte autobiographique : c'est ce que Lejeune appelle « la déclaration d'intention autobiographique⁴ », déclaration qui démontre la sincérité de l'auteur, quant à un tel projet. Il s'agit bien pour lui de dire la vérité sur sa vie, mais au moyen des mêmes procédés que le roman, c'est-à-dire par le biais de la fiction. Cette notion de « sincérité » est importante, car elle est au cœur de la démarche autobiographique essentiellement paradoxale puisqu'elle « doit exécuter ce projet d'une impossible sincérité en se servant de tous les instruments habituels de la fiction⁵ ».

La notion de « pacte autobiographique » suppose donc l'établissement d'un contrat que l'on pourrait dire « moral » entre l'auteur et son lecteur, à partir de la déclaration de ce projet de sincérité dont nous venons de parler, lequel implique aussi l'invention d'une problématique singulière. En effet, il n'est jamais évident de « se raconter », de se « réinventer » en donnant du sens et de la cohérence aux éléments dispersés d'un parcours de vie non encore terminé.

Le discours autobiographique

Il en découle que le discours autobiographique présente des particularités, la première étant de mettre en scène sa propre écriture, puisque l'acte d'écrire sur soi est inséparable de l'acte de re-présenter ce « soi ». Comme dirait Lejeune « Dans la « mise en scène » de l'écriture, le narrateur établit deux types de distance : il se pose soit en face de son passé, soit en face de son écriture⁶ ».

« Se poser en face de son passé »

Textuellement ce positionnement suppose une confrontation entre deux figures : celle du narrateur (adulte) qui affronte le regard du personnage (enfant), à travers deux modalités principales : l'identification ou la distanciation. L'identification renvoie au maintien d'un « pont » émotionnel entre l'enfance et l'âge adulte, pont qui permet au narrateur, malgré la distance temporelle, de revivre avec la même intensité, les émotions qu'il avait ressenties alors. Au niveau des temps verbaux, c'est alors le présent qui devient dominant :

« Je crois l'entendre encore.[...] Ce décor modeste et banal, je le revois plus distinctement que bien d'autres pièces où j'ai vécu [...] A l'heure où j'écris ces lignes, je me souviens de l'inexprimable horreur que me causait la noire présence à peine devinée. Puis-je jamais l'oublier ?⁷ ».

Il faut tenir compte du rôle de l'amour dans cette perspective identificatrice, car le regard amusé de l'adulte sur l'enfant témoigne d'une forme d'indulgence protectrice que le narrateur s'essaie à communiquer à son lecteur.

La distanciation témoigne, en revanche, de la conscience d'une distance à l'égard du mythe de l'enfance, laquelle peut prendre soit la forme de la nostalgie comme retour

³ *Ibid.*, p.13.

⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁶ *Ibid.*, p. 50.

⁷ Julien GREEN, *Jeunes années, Autobiographie 1*, Le Seuil, Points, 1984, p. 14 ; p. 18-20.

impossible à ce paradis perdu (« Mon Dieu, revenir à la source, boire de l'eau fraîche, revivre les jours où l'on n'avait jamais vraiment péché...⁸»), soit la forme de la critique acerbe (ce que Lejeune appelle « *répudiation* » et qui se manifeste à travers l'exemple suivant : « A parler simplement, je ne suis pas très fier de la figure que je faisais alors et qui était celle d'un pieux nigaud⁹ »).

« *Se poser face à son écriture* »

La sincérité impliquée par le pacte tend à rendre suspecte toute marque d'une rhétorique trop évidente : le narrateur de l'autobiographie cherche ainsi souvent à créer une impression de « naturel », d'absence de construction, pour rendre comptent au contraire, d'un récit qui suivrait sans plus de contraintes les méandres d'une mémoire sur laquelle il n'a pas de contrôle. Le caractère imprévisible de la mémoire serait ainsi le marqueur principal de l'écriture autobiographique : résurgence de souvenirs, lacunes, oublis, autant de facteurs qui contribuent à créer l'illusion d'un récit qui ne répond à aucun plan précis. Dans le labyrinthe de la mémoire, le narrateur est autant celui qui tisse un sens (à sa vie) que celui qui se laisse guider par un sens qui préexisterait même à l'écriture autobiographique :

« Je voudrais retrouver le fil plus fin qu'un cheveu qui passe à travers ma vie, de ma naissance à ma mort, qui guide, qui lie et qui explique¹⁰ ».

C'est en réalité cette *quête d'un sens* qui justifie toute l'entreprise autobiographique.

Approche critique de l'autobiographie

Comme tout discours, tout genre, l'autobiographie a ses détracteurs, lesquels condamnent, en particulier, l'hypocrisie de l'aveu de sincérité qui préside à son écriture. Cette critique se pose en faux contre *l'inavouable* (ce qu'il ne sera jamais possible d'avouer publiquement), mais aussi contre *l'égocentrisme*, cet amour de soi qui, excepté le cas de Rousseau, n'est jamais directement assumé par l'autobiographe. Paul Valéry reproche ainsi à l'autobiographie ordinaire deux choses : « d'être une illusion sur le plan de la connaissance (on ne peut pas se connaître soi ; la vie d'un individu ne donne pas de réponse sur le sens de la vie) et d'être un phénomène de prostitution sur le plan de la communication¹¹ ».

II. Autobiographie et littératures des marges europhones (=littératures « périphériques »)

L'impossible émergence du « je » individuel

Valenza Arnold, à propos des deux œuvres de Raphaël Confiant, *Eau de café* et *Brin d'amour* déclare :

⁸ *Ibid.*, p. 80.

⁹ *Ibid.*, p. 238.

¹⁰ *Ibid.*, p. 76.

¹¹ P. Lejeune, *L'autobiographie...*, p. 61.

« Confiant repose les questions éternelles Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? Où irons-nous ? Mais il les repose en Antillais, en Martiniquais, et aussi en bénéficiaire d'une solide éducation eurocentrique ¹² ».

Si « être martiniquais » n'est pas simple, c'est en raison d'une occultation de l'histoire, d'une identité rendue problématique par un jeu de cache-cache entre « être soi » et « être l'Autre » et dont Frantz Fanon rend compte dans son célèbre essai *Peaux noires, masques blancs*. Cette quête des fondements de ce qui pourrait être une « martinicanité » s'apparente, dans toute la Caraïbe, à une entreprise de ré-appropriation d'un soi divisé et éclaté, par le diktat occidental du « non-être », ou de l' « être-comme ». C'est ce qu'explique Nathan Wachtel dans *La vision des vaincus* :

« L'historiographie occidentale a longtemps instauré l'Europe comme le centre de référence par rapport auquel s'ordonnait l'histoire de l'humanité. Selon une représentation simple et unilinéaire du devenir, toutes les sociétés étaient censées passer par les mêmes étapes sur la voie du progrès et de la civilisation, dont l'Europe incarnait le modèle le plus achevé ; dans ce cheminement les sociétés non européennes se situaient en arrière, illustrant les Etats de moindre civilisation : il s'agissait d'une idéologie justificatrice de l'expansion de l'Occident dans le monde, et de son hégémonie. Est-ce un hasard si l'historiographie relative à l'Amérique latine porte surtout sur la colonisation espagnole, alors que l'histoire du monde indigène depuis la Conquête jusqu'à nos jours demeure pour ainsi dire inconnue ? Il faut attendre les temps contemporains, la fin de l'hégémonie européenne et les mouvements de décolonisation, pour que l'Occident prenne conscience que les autres sociétés existent aussi, c'est-à-dire qu'elles ont leur histoire particulière, qui ne suit pas nécessairement les traces du modèle européen. Avec le développement des sciences anthropologiques, sociologiques, historiques, le monde dit « sous-développé » (par rapport à l'Occident) surgit dans son originalité et sa complexité : le champ des sciences humaines est bouleversé par le renversement de l'euro-p-centrisme ¹³ ».

Se fondant sur ce rapport distordu à l'Histoire, Elsa Cocote écrit : « Notre hypothèse fondatrice est que le problème qui s'est posé dans le domaine de l'historiographie se retrouve également en littérature et plus particulièrement, en ce qui concerne le genre autobiographique, genre qui ne peut se développer si l'on en croit Lejeune, qu'à la faveur d'un « moi » construit dans la transparence d'une collectivité bien définie ¹⁴ ».

L'obsession du « nous » supplante, en fait, celle du « je » qui est fondatrice de l'autobiographie occidentale : Edouard Glissant, dans le *Discours antillais*, se fait le relais d'une telle préoccupation lorsqu'il écrit que « le *Nous* est le seul vrai sujet ¹⁵ » de la littérature antillaise. Il est aussi intéressant de noter qu'il écrit encore :

¹² J. VLENZA ARNOLD, « Comment peut-on être Martiniquais ? », *Critique aux quatre vents de la Caraïbe*, Revue générale des publications françaises et étrangères, août-septembre 2006, 711-712, p. 687.

¹³ Nathan WACHTEL, *La vision des vaincus*, Paris, Gallimard, 1971, p. 21.

¹⁴ Elsa COCOTE, *Le genre autobiographique dans les littératures américano-caribéennes*, Mémoire de master 2 sous la direction de Mme le Professeur Corinne Mencé-Caster, Université des Antilles-Guyane, 2007, p.14.

¹⁵ Edouard GLISSANT, *Le discours antillais*, Paris, Seuil, 1981, p. 264

« Le trouble de la conscience collective rend en effet nécessaire une exploration créatrice. A force de se croire à l'écart du monde, de se considérer comme la banlieue de l'univers, on finit par se trouver à l'écart de soi-même¹⁶ ».

C'est aussi ce qu'exprime Patrick Chamoiseau dans *Ecrire en pays dominé* :

« J'exprimais ce que je n'étais pas. Je ne percevais du monde qu'une construction occidentale, déshabillée, et elle me semblait être la seule qui vaille [...] Seule urgence en moi : comprendre ce qui nous était arrivé, mieux appréhender ce que nous étions, mieux explorer notre existence¹⁷ ».

Il s'agit dès lors pour l'écrivain de la périphérie, non pas de produire un discours « égocentré » qui chercherait à donner du sens à sa vie, à lui, mais à forger un discours de l'identité collective, de la mémoire des origines, grâce auquel il pourrait donner un sens à l'histoire, à la trajectoire de sa communauté. Peut-on, dans ce cas, parler encore d'« autobiographie » ? Ne serait-il pas plus judicieux de parler d'« auto-ethno-biographie » pour rendre compte de cette étroite imbrication d'un « je » qui ne peut advenir si le « nous » qui lui donne sens reste occulté, frappé d'amnésie ?

Dans ces conditions, il est question pour nous de reconsidérer les fondements de l'autobiographie tels que les a définis Philippe Lejeune dans *Le pacte autobiographique*, afin de montrer qu'un tel genre pourrait exister dans la « périphérie », mais à partir de positionnements distincts. Pour ce faire, il convient de rappeler ceux qui président à la définition du genre autobiographique en Occident, lesquels peuvent se décliner comme suit :

-primauté de l'individualité

-écriture du soi, pris comme singularité

-problématique du nom propre comme fiche individuelle d'état-civil

-problématique du pronom personnel : émergence du discours d'un « je » clairement situé dans le temps, l'espace, l'histoire personnelle et le rapport au monde de la littérature.

Dans cette entreprise de redéfinition d'un genre, il s'agit d'abord de manifester *l'effacement de l'identité individuelle* au profit de *l'identité collective*, ce que nous avons déjà mis en évidence lorsque nous avons expliqué la primauté du « nous » sur le « je ». Ce changement de perspective a pour effet de déplacer le centre d'intérêt de l'écriture du soi. S'il est bien question ainsi que l'ont montré les citations antérieures, d'*écrire sur soi*, il est évident que ce « soi » n'est pas assimilable au « je », puisqu'il englobe le devenir de toute une communauté. Il est question, en fait de décrire, de *définir un « soi » collectif* qui s'opposerait à un « soi » englobant et aliénant dont l'Occident serait le lieu. La problématique de la réappropriation que nous évoquions antérieurement concerne précisément la mise en évidence

¹⁶ *Ibid.*, p. 130.

¹⁷ Patrick CHAMOISEAU, *Ecrire en pays dominé*, Paris, Gallimard, 1997, p. 44 ; p. 78-79.

d'une *identité antillaise ou caribéenne* qui serait spécifique et non réductible à l'identité des métropoles ou ex-métropoles.

Puisqu'il en est ainsi, on pourrait penser que la problématique du nom propre n'acquiert aucune pertinence dans le cas des « autobiographies » de la périphérie. S'agissant, en effet, d'une démarche identitaire collective, le nom propre ne devrait être que celui servant à désigner la communauté : antillaise, caribéenne, martiniquaise, haïtienne, etc..., nom grâce auquel celle-ci acquerrait une identité propre. Or, il est troublant de constater que la problématique du nom propre reste pertinente, par-delà la démarche collective qui fonde cette entreprise d'écriture du soi. Les écrivains revendiquent, en quelque sorte, le pacte autobiographique, en inscrivant même implicitement l'identité de l'auteur, du narrateur et du personnage. L'exemple d'*Enfance créole* de Chamoiseau est, à cet égard, particulièrement significatif : dans la préface émerge un « je » personnel lié à l'imaginaire de la maison d'enfance personnelle, alors que dès les premières lignes du récit, ce « je » semble s'effacer pour laisser place à une autre figure, plus générique, celle du « négriillon ». Ce jeu de dévoilement et de retrait du « je » singulier tend à modifier les modalités du pacte, en imposant au lecteur un détour par l'extra-texte (le dehors, le réel historique) pour vérifier l'identité postulée, mais jamais réellement affichée. Il en découle une absence du nom propre comme signe, mais non pas comme référence ; entendons par là que si le nom de l'auteur n'est pas nécessairement inscrit dans le texte, les diverses informations données, les renvois explicites à des détails biographiques reconnaissables inscrivent néanmoins la référence de ce nom propre (cf. *Ravines du devant-jour* de R. Confiant).

Cependant, cette présence-absence du nom propre ne doit pas être éludée ni minorée, car elle témoigne d'une impossibilité d'être « je » dans ce « nom » qui n'est pas encore un signe d'identité. Comme le rappelle Lejeune :

Ce qui définit réellement l'autobiographie par celui qui l'a dit, c'est avant tout un contrat d'identité qui est scellé par le nom propre.

L'acquisition du nom propre est sans doute dans l'histoire de l'individu une étape aussi importante que le stade du miroir...Le nom premier reçu et assumé qui est le nom du père, et surtout le prénom qui vous en distingue, sont sans doute des données capitales de l'histoire du *moi*¹⁸.

Dans *Les mots*, Jean-Paul met également en évidence la fonction primordiale du nom propre :

« C'est dans le nom propre, que personne et discours s'articulent avant même de s'articuler dans la première personne, comme le montre l'ordre d'acquisition du langage par les enfants. L'enfant parle de lui-même à la troisième personne en se nommant par son prénom, bien avant de comprendre qu'il peut lui aussi utiliser la première personne. Ensuite chacun se nommera « je » en parlant ; mais pour chacun, ce « je » renverra à un nom unique, et que l'on pourra toujours *énoncer*¹⁹ ».

¹⁸ Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996 (1^{ère} éd. 1975), p. 33-34.

¹⁹ Jean-Paul SARTRE, *Les mots*, Paris, Gallimard, 1964, p. 14.

Comme on le voit, **la problématique du nom propre et celle du pronom personnel sont étroitement liées, car dire « je », c'est se reconnaître comme identité constituée, individualisée**, capable d'effectuer le « raccordement » au nom propre qui complète et confirme cette identité. Ne pas pouvoir dire « je » ou ne pas se sentir autorisé à dire « je » renverrait à l'inverse à une identité éclatée, écartelée qui ne parvient à recoller ses fragments pour le relier à un nom propre, c'est-à-dire unique, personnel. Edouard Glissant n'avait pas occulté cette double problématique du nom et du pronom personnel, lorsqu'il écrivait naguère dans *Le discours antillais* :

« Chaque fois que le Je s'oppose au Nous pour le refaire et lui donner une dynamique nouvelle, on assiste (dans l'Histoire) aux révolutions de l'apensée. Mais voici le Nous accablé, impossible, qui détermine en conséquence l'impossible du Je. La question à poser un Martiniquais ne sera pas par exemple « Qui suis-je ? », question inopérante au premier abord, mais bien « Qui sommes-nous ?²⁰ » ».

On retrouve donc cette entremêlement du « Je » étouffé par un « Nous » qui doit advenir pour le libérer et lui permettre de s'exprimer et de se relier à un nom propre. C'est alors « l'énigme du nous ²¹ » pour reprendre l'expression de Chamoiseau dans *Ecrire en pays dominé* qui devient le sujet de l'autobiographie, tout autant que son objet. Le nom propre comme nom d'un sujet libre, auto-centré, ne pourra prendre sa véritable place que lorsque le « nous » aura été élucidé.

²⁰ E. GLISSANT, *Le discours antillais...*, p. 152-153.

²¹ P. CHAMOISEAU, *Ecrire...*, p. 75.